



AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, de l'entrée en vigueur du *Règlement numéro 2021-04 concernant le contrôle et la garde responsable des animaux et abrogeant le Règlement numéro RU-2020-13*.

Tout intéressé peut prendre connaissance du règlement sur le site web de la Municipalité ou, exceptionnellement en raison de la COVID-19, obtenir une copie sur demande directement à l'hôtel de ville situé au 160, chemin George-Bonnallie à Eastman.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ À EASTMAN, ce 3 février 2021

Anne Turcotte
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Anne Turcotte, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité d'Eastman, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié cet avis, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil municipal par sa résolution numéro 2018-10-401, entre 9 : 00 et 17 : 00 heures, le 3^e jour du mois de février 2021. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 3 février 2021.



Anne Turcotte
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Affiché le _____

Par : _____
Chantal Charron